INVITATION CONGRÈS 29/30 OCTOBRE 2022

Centre de Congrès Bâle, Messeplatz 21 Salle San Francisco

Début samedi : 10h30 Début dimanche : 09h00

Envoi I du 17 août 2022



Chères et chers camarades.

Nous nous réjouissons de vous retrouver les 29 et 30 octobre à Bâle – cette fois probablement sur place et pas seulement « virtuellement », comme il y a deux ans ! Le Congrès du parti gravitera essentiellement autour de deux thèmes : le lancement de la campagne électorale 2023 ainsi que le débat sur le positionnement du parti en matière de politique européenne.

Un an avant les élections fédérales d'octobre 2023, nous lancerons à Bâle notre campagne électorale. Nous ne dévoilons rien pour l'instant, mais nous vous le promettons : cela vaut la peine de venir à Bâle! Nous vous présenterons l'identité visuelle ainsi que les principaux thèmes de la campagne. De plus, nous sommes en train de préparer des éléments de contenu relatifs à des thèmes centraux – pouvoir d'achat, climat ou égalité. À Bâle, notre Co-présidence ne sera pas la seule à s'adresser à nous : notre conseiller fédéral et notre conseillère fédérale feront de même.

Le **papier de position sur l'Europe**, élaboré sur mandat de la Présidence par un groupe de travail réunissant des personnes de différentes sensibilités et dirigé par Jon Pult, a été soumis à discussion une première fois lors de la séance du Conseil de parti du 24 juin, à Neuchâtel, et est joint au présent envoi. Nous attendons avec impatience vos propositions sur ce papier de position et nous réjouissons d'avoir une discussion passionnée sur ce thème important lors du Congrès, auquel sont également convié-es des invité-es internationaux-ales.

La grande révision des statuts du parti, lancée il y a un an à Saint-Gall et achevée lors du Congrès de février, est désormais entrée en vigueur dans son intégralité le 1^{er} juillet. Le nouveau Conseil de parti s'est déjà réuni deux fois. Les discussions ont été intenses et les échanges entre les Partis cantonaux, les grands partis de ville, les organes et les représentant-es de la base du parti se sont densifiés. Deux sièges donnant lieu à une élection libre au Conseil de parti seront pourvus lors du Congrès de fin octobre à Bâle. Les travaux préparatoires pour la reconnaissance des Forums et le passage des Commissions spécialisées aux Commissions thématiques plus larges battent leur plein. Si vous avez des questions, des réactions ou des retours à formuler concernant la révision des statuts, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons de belles journées d'été et vous disons à bientôt!

Salutations cordiales et solidaires,

Rebekka Wyler

Rebella Wylor

Co-secrétaire générale

Tom Cassee

Co-secrétaire général

Jon Cause

Colette Siegenthaler

Cheffe de projet Événements

Colette Piejer II

TABLE DES MATIÈRES

1	Procédure d'inscription	4
2	Délais	6
3	Ordre du jour provisoire	7
4	Envois	9
1e	9	
2°	envoi 9	
5	Procédure et délais pour les propositions et résolutions	10
	nendements relatifs au papier de position Vers une Europe sociale et démocratique »	10
Pro	opositions et résolutions	10
6	Délégué-es	11
7	Rapport d'activité 2020 - 2021	12
8	Élections	13
Éle	ection de la Présidence	13
Éle	ection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti	14

1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Délai d'inscription pour les délégué-es au Congrès : Mercredi, 15 septembre 2021

- En ligne: <u>www.pssuisse.ch/congresbale</u>
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès,
 Theaterplatz 4, 3011 Berne

Inscriptions

Toutes et tous les délégué-es sont tenu-es de s'inscrire aux Congrès du PS Suisse.

<u>Délégué-es des sections</u>: les sections peuvent désigner des délégué-es en fonction du nombre de leurs membres dans le livret des sections. Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-es. Les délégué-es ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes.

Veuillez noter que les autres délégué-es (représentant-es des Partis cantonaux, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales et membres du Conseil de parti, Femmes socialistes suisses, JS Suisse, PS60+, etc.) ne sont pas automatiquement inscrits pour le Congrès et doivent donc s'inscrire eux-mêmes.

Nombre de délégué-es et composition du Congrès du parti

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-es que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : www.pssuisse.ch/congresbale. Le nombre de délégué-es par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

Langue des signes

En fonction de la demande, il est prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (en allemand/DSGS et/ou français/LSF et/ou italien/LIS) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez-nous en informer <u>avant le 6 octobre 2022</u> en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à <u>congres@pssuisse.ch</u>.

Personnes malentendantes

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par mail (<u>congres@pssuisse.ch</u>) <u>jusqu'au 6 octobre 2022</u> afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

Personnes malvoyantes

Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent nous le signaler par e-mail (<u>congres@pssuisse.ch</u>) d'ici <u>au 6 octobre 2022</u>, afin que nous puissions leur envoyer les présentations PowerPoint à l'avance.

Garderie

Pendant le Congrès, le PS Bâle-Ville proposera un service de garde d'enfants pour six enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante <u>avant le jeudi 6 octobre 2022 : congres@pssuisse.ch</u>. Le PS Suisse informera ensuite par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie.

Contingents d'hôtels

Des chambres ont pu être réservées dans les hôtels ci-dessous pour le Congrès du parti. Les contingents sont bloqués pour le PS Suisse jusqu'au **29 septembre 2022**.

Pour toutes les réservations, le mot-clé « Congrès PS Suisse » doit être indiqué :

- Motel One. Barfüssergasse 16
 Prix de la chambre à partir de 109 CHF, petit-déjeuner non compris
 Réservation par courriel <u>res.basel@motel-one.com</u> ou par téléphone au 061 226 22 00
- Novotel City, Grosspeterstrasse 12
 Prix de la chambre à partir de 120 CHF, petit-déjeuner compris
 Réservation par courriel H8215-RE@accor.com ou par téléphone au 061 306 68 30
- <u>Ibis Styles</u>, Grosspeterstrasse 44
 Prix de la chambre à partir de 100 CHF, petit-déjeuner compris
 Réservation par courriel <u>H9665-RE@accor.com</u> ou par téléphone au 061 306 68 30
- <u>Ibis Budget</u>, Grosspeterstrasse 12
 Prix de la chambre à partir de 80 CHF, petit-déjeuner compris
 Réservation par courriel <u>H8211-RE@accor.com</u> ou par téléphone au 061 061 306 68 30
- Hotel Wettstein, Grenzacherstrasse 8
 Prix de la chambre à partir de 110 CHF, petit-déjeuner compris
 Réservation par mail@hotelwettstein.ch ou par téléphone au 061 061 690 69 69

Fête du Congrès

Nous vous invitons à réserver dès aujourd'hui la soirée du samedi 29 octobre 2022 pour la fête du Parti. Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau trinquer et bavarder avec vous à la Markthalle de Bâle. Tous les délégué-es et invité-es inscrit-es recevront des informations détaillées sur la fête dans l'envoi 2 du 28 septembre.

2 DÉLAIS

Vous trouverez ci-dessous toutes les dates importantes, y compris les délais de dépôt des demandes et des candidatures jusqu'au Congrès du 29 et 30 octobre.

17 août 2022	Premier envoi aux sections, aux Partis cantonaux et aux autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
15 septembre 2022	Délai d'inscription pour les délégué-es et les invité-es
15 septembre 2022	Échéance du premier délai pour les propositions et les candidatures des sections, des Partis cantonaux et des autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
28 septembre 2022	Deuxième envoi aux délégué-es et invité-es inscrit-es au Congrès
13 octobre 2022	Échéance du deuxième délai pour les propositions pour les délégué-es au Congrès
21 octobre 2022	Documentation finale
29 et 30 octobre 2022	Congrès à Bâle

3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Samedi 29 octobre 2022

10h30	1	Ouverture	et salutations

- 2. Points relatifs au déroulement du Congrès
- 3. **Salutations par Mattea Meyer et Cédric Wermuth** Co-présidence du PS Suisse
- 4. Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga
- Discours du conseiller fédéral Alain Berset
- 6. Procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022
- 7. Accent 1 : renforcer le pouvoir d'achat et réduire l'inégalité
 - Présentation et discussion
 - > Informations sur l'initiative d'allègement des primes
- 8. Accent 2 : avancer enfin en matière d'égalité!
 - Présentation et discussion.
 - Informations sur l'initiative sur les crèches
- 9. Accent 3 : garantir l'approvisionnement énergétique, combattre la crise climatique
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative sur un fonds pour le climat et sur l'initiative sur la place
- 10. Actualités politiques
- 11. Vers une Europe sociale et démocratique
 - Introduction
 - Discours d'un-e invité-e international-e
 - Début de la discussion sur le papier de position
- 12. Lancement de la campagne électorale 2023
 - Discours de Mattea Meyer et de Cédric Wermuth
 - > Thèmes, lancement et campagne
- 17h00 13. Communications diverses et clôture du 1^{er} jour du Congrès
- 18h00 Apéro et fête du Congrès dans la Markthalle à Bâle

Dimanche 30 octobre 2022

- **09h00** 14. Poursuite de l'ordre du jour de la veille
 - 15. **Ouverture et salutations**
 - 16. Approbation du rapport d'activité 2020 2021
 - 17. Affaires statutaires
 - Élection complémentaire à la vice-présidence du PS Suisse
 - Élection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti
 - Adoption des comptes annuels 2021
 - Crédits complémentaires pour le budget 2022
 - 18. Recommandations de vote pour les votations fédérales
 - 19. **Soutien aux initiatives et aux référendums** (les détails suivront avec le second envoi)
 - 20. Information sur l'initiative pour l'avenir de la JS Suisse
 - 21.. Vers une Europe sociale et démocratique
 - Poursuite de la discussion et vote sur le papier de position
 - 22. **Propositions et résolutions** (les détails suivront avec le second envoi et l'envois final)
- **15h00** 23. **Divers**

4 ENVOIS

1er envoi

Le premier envoi par courriel sera adressé le 17 août 2022 à toutes les sections et à tous les Partis cantonaux du PS Suisse, ainsi qu'aux autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions.

Le premier envoi par courriel comprend le livret du Congrès, qui inclut les documents suivants :

- L'ordre du jour provisoire
- Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès
- Le papier de position « Vers une Europe sociale et démocratique », y compris une fiche d'information pour les propositions et un formulaire pour les propositions
- <u>Le lien Internet</u> vers le formulaire d'inscription, y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-es des sections ayant le droit de vote (cf. livret destiné aux sections).
 Délai d'inscription : 15 septembre 2022
- Livret destiné aux sections (y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-es des sections ayant le droit de vote)
- Le procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022
- Rapport d'activité 2020/2021

2° envoi

Le deuxième envoi sera effectué le 28 septembre 2022. Il sera envoyé **directement aux délégué-es et aux invité-es inscrit-es** et comprendra :

- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès
- La version retravaillée du papier de position « Vers une Europe sociale et démocratique »
- Candidatures reçues pour les 10 membres du Conseil de parti directement élu-es par le Congrès
- Les éventuels documents relatifs aux votations
- Les comptes annuels 2021
- Les crédits complémentaires pour le budget 2022
- Propositions et résolutions
- Soutiens éventuels à des initiatives ou référendums
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Des informations et un bulletin d'inscription (en ligne) à la fête du samedi soir 29 octobre 2022

5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSI-TIONS ET RÉSOLUTIONS

Amendements relatifs au papier de position « Vers une Europe sociale et démocratique »

Le présent document sur l'Europe est le résultat d'un long processus. Il a été élaboré lors de sept séances du groupe de travail sur la politique européenne puis adapté lors de deux séances de la Présidence du PS et adopté à l'attention du Conseil de parti. Des camarades représentant les différentes opinions de notre parti en matière de politique européenne ont siégé aussi bien au sein de la commission que de la Présidence. Le document a pu être adopté à l'unanimité tant au sein de la commission que de la Présidence. Pour que cela soit possible, le document sur l'Europe représente un compromis qui a donc été élaboré au cours de neuf réunions.

Une première mise au point a ensuite eu lieu lors de la réunion du Conseil e parti du 24 juin à Necuhâtel, où 35 amendements au total ont été traités. La discussion a été passionnante et constructive, le document a pu être encore amélioré et formulé plus clairement dans certaines parties grâce à l'adoption de nombreuses propositions.

La Présidence a décidé que l'ensemble du document sur l'Europe devait pouvoir faire l'objet d'amendements. C'est pourquoi nous vous prions de tenir compte du caractère de compromis du document lors de vos éventuelles propositions.

Nous prions les sections, les Partis cantonaux et autres membres du Parti autorisé-es à formuler des propositions de nous les faire parvenir jusqu'au **15 septembre 2022** par courriel à l'adresse suivante : congres-proposition@pssuisse.ch

Les amendements nous parvenant après ce délai ne seront pas prises en compte. Veuillez s'il vous plaît utiliser le formulaire de propositions et respecter la fiche d'information ci-jointe pour les propositions sous : www.pssuisse.ch/congresbale

Sur la base de ces propositions, le papier sera retravaillé. Les deuxièmes versions seront directement transmises aux délégué-es et invité-es inscrits le 28 septembre 2022. Les délégué-es au Congrès pourront à nouveau y apporter des propositions et faire parvenir cellesci jusqu'au jeudi **13 octobre 2022**.

Propositions et résolutions

Les propositions et résolutions (en format Word) doivent être déposées jusqu'au 15 septembre 2022 à l'adresse congres-proposition@pssuisse.ch.

6 DÉLÉGUÉ-ES

Nombre de délégué-es aux Congrès du PS Suisse

Article 14: Le Congrès

- 1. Le Congrès est l'organe supérieur du Parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les Partis cantonaux, les fédérations de district et les sections.
- 2. Le Congrès est composé:
 - a. des délégué-es des sections,
 - b. des membres du Conseil de parti,
 - c. des membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales,
 - d. de douze déléguées des Femmes socialistes,
 - e. de douze délégué-es du PS 60+,
 - f. de douze délégué-es du PS Migrant-es,
 - g. de douze délégué-es du PS queer,
 - h. de deux délégué-es par Parti cantonal,
 - i. de douze délégué-es de la JS Suisse,
 - j. d'un-e délégué-e du groupe socialiste du personnel fédéral,
 - k. des représentant-es des organisations suivantes, sans droit de vote :
 - Union syndicale suisse (USS),
 - Solidar Suisse, Solifonds, Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO),
 - Les sections de Partis socialistes étrangers en Suisse, de même que d'autres organisations proches du PS.
- 3. Chaque section a droit à un-e délégué-e. Lorsqu'une section compte plus de 50 membres, elle a droit à un-e délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres. Chaque nouvelle tranche, même partielle, donne droit à un délégué-e supplémentaire. Les délégué-es doivent être membres de la section qu'ils représentent.

Nombre de délégué-es par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-es
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

7 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 - 2021

Le rapport d'activité 2020-2021 est téléchargeable sur le site Internet du PS Suisse à l'adresse : www.pssuisse.ch/congresbale.

8 ÉLECTIONS

Élection de la Présidence

Lors du Congrès, les membres de la Présidence sont élu-es pour un mandat de deux ans.

Actuellement, les membres sont :

- Mattea Meyer, Co-présidente, se représente
- Cédric Wermuth, Co-président, se représente
- Jacqueline Badran, vice-présidente, se représente
- Elisabeth Baume-Schneider, vice-présidente, se représente
- Samuel Bendahan, vice-président, se représente
- Jon Pult, vice-président, se représente
- David Roth, vice-président, se représente

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, ainsi que Nicola Siegrist, président-e de la JS Suisse, sont membres de droit de la Présidence du PS Suisse.

Élection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti

Selon les nouveaux statuts, article 14, alinéa 7f, le Congrès est responsable de l'élection des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti.

Lors du congrès numérique du parti du 5 février 2022, 9 de ces 10 sièges ont été pourvus. En outre, Nicola Siegrist a été élu président de la JS Suisse le 19 juin 2022, raison pour laquelle il est membre d'office de la Présidence du PS Suisse, conformément aux statuts du PS Suisse (article 16, 1e). C'est pourquoi ce siège peut également être mis au concours.

Tous les membres engagé-es dans la base du Parti peuvent se porter candidat-es pour ces deux sièges toujours vacants. La diversité étant primordiale au sein du PS Suisse, nous accueillons avec plaisir les candidatures de camarades issu-es de tous les groupes sociaux (sexe, origine migratoire, handicap, origine sociale, âge, etc.) et de toutes les régions de Suisse.

L'élection au Conseil de parti s'accompagne également de l'obligation d'assister aux réunions du Conseil de parti, qui ont lieu quatre fois par an, et de s'engager avec intérêt et motivation en faveur des objectifs de notre Parti.

Les candidatures pour ce siège peuvent être soumises jusqu'au 15 septembre 2022.

Les candidatures, accompagnées d'une courte biographie (une page), d'une photo et d'une lettre de motivation (maximum 2 pages), doivent être remises au PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Bern. Courriel : congres@pssuisse.ch